

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-3115

présenté par  
M. Mandon

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	22 300 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	22 300 000
<b>TOTAUX</b>	<b>22 300 000</b>	<b>22 300 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le soutien aux personnes en situation de handicap fait partie des politiques prioritaires de l'action sociale.

A ce titre, il paraît nécessaire d'inclure les programmes correspondants parmi ceux qui doivent être protégés, voire encouragés, dans le contexte budgétaire délicat que nous connaissons.

Parmi les actions de soutien, une attention particulière doit être accordée aux initiatives qui permettent une insertion adaptée sur le marché du travail.

C'est pourquoi, le présent amendement propose d'abonder de vingt-deux millions trois cent mille euros en AE et en CP les crédits de l'action " Accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail- Fonds d'inclusion dans l'emploi" du programme 102- « Accès et retour à l'emploi », et en contre partie à diminuer à due concurrence les crédits de l'action "Affaires immobilières » du programme 155- « Soutien des ministères sociaux ».

Il vise en particulier à préserver le budget dédié aux Entreprises Adaptées en fléchant les crédits vers la sous-action 03-04 " Inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap".

Cette proposition de mouvement de crédits est formelle dans le respect des règles budgétaires de l'Assemblée nationale. Le gouvernement est appelé à lever le gage.